L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLÉANS, LUNDI MATIN, 7 MAI 1855.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & COMP.
Bureau-Propriétaire :
G. F. WEISSE. H. DUFOUR.
H. DUTERTRE. S. HARBY.
N° 83, RUE DE CHARTRES,
NOUVELLE-ORLÉANS :
LUNDI MATIN, 7 MAI

A nos abonnés.

Le porteur chargé de la distribution de l'*Abeille*, depuis la rue du Canal jusqu'à la rue Julie, étant tombé malade, et celui qui le remplace ne connaissant qu'imparfaitement la rendance des abonnés, nous prions ceux de ces derniers qui ne recevraient pas régulièrement le journal de nous en donner avis.

LE PICAYUNE ET LA PRESSE ASSOCIÉE.

Les difficultés entre l'union typographique et les propriétaires de journaux, relativement au prix de la composition, ont été aplanies, mais nous avons su mot à dire au sujet de la singulière conduite tenue par le *Picayune*.

Ce journal, qui a toujours été hostile à ses confrères, a publié samedi un article qui a été justement stigmatisé et flétri. Notre confrère de la rue du Camp a dans cette circonstance dévoilé toute sa perfidie. Avec ses hypocrites allures et son étroit puritanisme, c'est de tous les journaux de la Nouvelle-Orléans le moins digne d'estime et de sympathie.

N'a-t-il pas eu l'audace de faire intervenir les Know Nothings dans le différend purement personnel qui s'était élevé entre les propriétaires de journaux et les compositeurs ! Parce que la 'Presse Associée', trouvant le prix exigé par les membres de l'union typographique trop élevé et hors de proportion avec le chiffre des recettes, avait fait venir des compositeurs de New-York, il l'a accusée de sacrifier des ouvriers américains à des ouvriers *étrangers*, et il l'a maudite de Sam.

Sam, on le sait, signifie le parti américain. Eh ! qu'a donc à faire ici le parti américain ? Il faut que le *Picayune* soit frappé de démence ou que la haine rivale qu'il porte à ses confrères l'ait aveuglé étrangement. Les ouvriers que nous employons viennent de toutes les parties du monde, nous n'avons pas, Dieu merci, l'habitude de les interroger sur le lieu de leur naissance. Tout ce que nous exigeons d'eux, c'est un peu d'habileté dans le métier en pleté dans l'art qu'ils professent, car la typographie est un art. Il n'y a pas un atelier d'imprimerie à la Nouvelle-Orléans qui ne compte parmi ses compositeurs des Français, des Espagnols, des Irlandais, etc.

Et depuis quand refuse-t-on aux Etats-Unis d employer des ouvriers parce qu'ils ont vu le jour loin des bords du Mississippi ou de l'Hudson ? La 'Presse associée' comprenant le *Bulletin*, le *Courrier*, l'*Abeille*, le *Crescent* et le *True Delta*, avait engagé à New-York des compositeurs sans se préoccuper de leur nationalité. Le *Picayune*, dans son désir de nuire à ses confrères, a fait une injure gratuite au parti américain. Sam, pour nous servir de son langage figuré, a, nous assure-t-on, solennellement désavoué le malencontreux article de son mal adroit champion, et celui-ci est bien compris au mutisme qu'il observe sur la ridicule facture de son editor du dimanche.

Le *Picayune* parle avec dédain de la "Presse associée", mais aurait-il déjà oublié, cet immaculé journal, qu'il faisait naguère tous ses efforts pour entrer dans l'association ? Qu'il cesse donc ses sottes insinuations. Toutes ses platitudes seront sans effet sur l'opinion.

Banques particulières et banque D'ÉPARGNES.

Nous faisons ressortir l'autre jour les avantages d'une banque d'épargnes et l'utilité de cette création au point de vue populaire. Les banques ordinaires ne sont en effet une ressource que pour le commerce, elles prêtent aux hommes d'affaires qui offrent les garanties nécessaires, mais comme le pauvre ouvrier, l'artisan laborieux qui vit au jour le jour, l'homme de peine dont le salaire suffit à peine aux besoins de sa nombreuse famille, ont pas de crédit, ne pourraient pas d'ailleurs rembourser un emprunt, on conçoit qu'ils ne mettent pas de billets à l'escompte. Nos riches institutions monétaires leur sont cependant utiles par l'action salutaire qu'elles exercent sur les intérets généraux. L'ouvrier comme le négociant bénéficie de l'accroissement de capital provenant de la circulation, augment restreinte du papier des banques.

Mais il n'en est pas de même pour plus direct. Si l'homme aux modiques ressources veut déposer quelque part le fruit de ses épargnes, il n'avait jusqu'ici à choisir qu'entre les banques incorporées et les banques particulières. Or, les premières ne paient pas d'intérêt sur les dépôts, et les secondes n'offrent aucune garantie. Nous venons d'en avoir un éclatant exemple. La maison de banque Mathews, Finlay et Co. s'est écroulée en laissant un déficit connu de 4 à 5 cent créanciers ! Quatorze pour cent ! Or, le capital de MM. Mathews, Finlay et Co. se composait en grande partie des épargnes de pauvres gens, des économies d'un nombre considérable de personnes qui, ne touchant qu'un très modique salaire, s'imposent d'pénibles privations pour parer aux éventualités de l'avenir, aux accidents imprévus, aux maladies, etc.

Voilà ceux que la faillite de MM. Mathews, Finlay et Co a ruinés. Les hommes d'affaires qui s'engagent de très fortes sommes dans les entreprises, dans des entreprises industrielles, dans des opérations de banque, peuvent supporter une perte assez forte, mais le malheureux qui se voit enlever par une subite suspension de paiement le fruit de longues années de labeur, n'a plus d'espoir, car il n'a ni ressources, ni les ressources ni le crédit du marchand ou du banquier.

Un de nos confrères publie de singuliers détails sur la faillite de MM. Mathews, Finlay et Co. Les créanciers, dans une assemblée tenue au nord de cette maison, auraient, c'est adopté 5 à 10 pour cent à être transigé à huit même l'actif de la faillite. Il arrive à ce chiffre en demandant un pour cent sur la valeur nominale de la faillite : c'est-à-dire que l'insolvable se fait payer au pair, en qualité de syndic, tandis que la faillite a été déterminée par la différence existante entre les ressources et la dette de la maison, différence de 95 à 100 d'après l'évaluation de MM. Mathews, Finlay et Co. eux-mêmes.

Nous ne savons si la prétention du syndic nommé, mais il nous semble que les ouvriers, les veuves, les domestiques qui avaient déposé dans la maison de banque dont il s'agit toutes leurs économies de plusieurs années de travail, ont assez perdu pour qu'on ne prélève point encore sur ce qui doit leur être distribué, une somme de $4,490. La loi doit les protéger.

Si nous abordons ces détails, c'est que les opérations d'une banque, publique ou particulière, affectent tous les intérêts. Dans le cas actuel, ce sont de pauvres femmes, des ouvriers sans ressources, qui ont perdu tout ce qu'ils possédaient. Qu'on leur distribue au moins intégralement ce qui reste entre les mains des dépositaires. C'est leur bien, leur propriété, et ils doivent passer avant le syndic qui appartient à la maison en faillite.

Les banques particulières, on ne saurait trop le répéter, n'offrent point de garanties. Nous avons maintenant une Banque d'Epargnes : c'est la que tous ceux qui veulent tirer parti de leurs économies et les faire fructifier doivent déposer ce qu'ils sont parvenus à prélever sur leurs gages ou leur salaire. Ils seront sûrs d'être remboursés quand ils le voudront et ne courront point qu'une faillite les ruine, puisque le placement de leurs fonds ne peut, en vertu de la charte, s'opérer que dans certaines catégories de valeurs publics ou dans des conditions qui rendent toute perte impossible. A la Banque d'Epargnes d'ailleurs toute somme déposée, ne fut-elle que d'une piastre, porte intérêt. Cette considération jointe à la sécurité qu'offre une semblable institution, décidera sans doute les clients ordinaires des banques particulières de leur retirer leur patronage pour profiter des avantages que leur fait la loi qui crée une Banque d'Epargnes à la Nouvelle-Orléans.

GOTTSCHALK —Ce célèbre pianiste donne ce soir, au Théâtre d'Orléans, son concert d'adieu. Tous ses amis et tous ses admirateurs seront présents, c'est-à-dire que la foule encombrera loges, parquet, galeries et parterre. Nous publions plus loin la programme de soirée.

Les personnes qui ont retenu places sont priées de retirer leur billet ce matin.

GRAND INCENDIE.—Le feu a pris hier vers 8 heures, dans un petit magasin de chapeaux, au coin des rues St Charles et Gravier. Les flammes se sont communiquées à la boutique d'un Tailleur, à la pharmacie du Dr Sherman et au magasin de M. Fernandez. Une étable occupée par le libraire de M. Hymes, la maison de M. Bell et le beau massif de Vanecki ont été réduits en cendres, le théâtre reines presque M. Vanecki qui perd toutes ses statues de cire, ses effets personnels et une forte somme d'argent. On évalue sa perte à 60,000, et la perte totale à $75,000.

TÉLÉGRAPHIE DE SAINTE-MALIZE.

Le New World, en 33 jours de [illegible], chez un négociant de la rue d'Orléans, Grunfeld, Chemineau & Co, vient d'arriver.

ESCRITOIR ET VENTE DE LIVRES.—Les négociants, les commis et les parents qui désirent acquérir une belle écriture ne sauraient mieux faire que de suivre les leçons que vient donner aujourd'hui même dans le journal, son réclame à Pro-fessor de Mr. Bonnet, No. 106 rue du Canal. Il y a des classes particulières pour les dames. M. Dolbeau des classes pour les élèves jeunes et vieux.

Siége de Sébastopol.

La lettre suivante, adressée au *Nouvelliste* par son correspondant de Orléans, donne des renseignements qui permettront de faire une assez juste idée du terrain sur lequel la lutte se trouve transportée devant Sébastopol :

« Au commencement de février, on avait reconnu la nécessité de diriger sur la tour Malakoff quelques batteries destinées à démonter les feux des ouvrages russes sur nos attaques principales. Ces quelques batteries en ont nécessité d'autres, et de batterie en batterie, on en est arrivé à commencer un siége aussi formidable que celui de la partie principale de la ville.

« L'ennemi sentant qu'enfin on l'attaquait au défaut de la cuirasse, a porté de ce côté tous ses efforts avec une habileté incontestable et une grande hardiesse, il n'est emparé des positions intermédiaires et intenses, il les pour le général Bosquet, commandant ce deuxième siége, n'est vu obligé de pousser deux attaques simultanées. Celle de droite, contiguë aux premières attaques anglaises, tend de la redoute Victoria, celle de gauche, dite de Carénage, sur des ouvrages nouveaux construits par les Russes depuis peu de temps. C'est sur deux points contre-forts séparés entre eux par le ravin de Carénage, que se passe maintenant l'action principale de ce nouveau siége. Ces deux points sont bien différents de ceux de l'attaque française. Le premier est un contre-fort à pente douce, qui va en s'élargissant à mesure qu'il s'éloigne de la ville. Le second, au contraire, est très escarpé et très étroit. Il est couronné par un ouvrage à trois faces, armé de quatre pièces de gros calibre, et qui, par sa position, commande tout le terrain environnant. Ce fort, qui est le point le plus élevé de la ligne russe, est appelé par les Français le fort Malakoff, et par les Russes le fort Kamtchatka.

« Les attaques françaises sont à peu près à la même distance de ces deux points. Elles sont séparées de la ligne russe par un ravin très profond, dont le fond est occupé par les Russes. Ce ravin, qui est large de 200 mètres environ, est traversé par un pont qui sert de communication entre les deux parties de la ligne russe. Ce pont, qui est à portée de fusil de nos tranchées, est le point de mire de tous les tirailleurs. Il est criblé de balles, et il faut un courage à toute épreuve pour oser le traverser. Les Russes ont établi sur ce point une espèce de parapet qui les met à l'abri de nos balles, mais qui ne les empêche pas de venir à nous. Ils sortent de leurs retranchements, et viennent, à la faveur de la nuit, nous attaquer à la baïonnette. Ces attaques sont toujours repoussées avec vigueur, mais elles ne laissent pas de nous causer de grandes pertes.

« Les Russes ont, en outre, établi sur le ravin un pont volant qu'ils font passer d'un côté à l'autre, suivant les besoins de la défense. Ce pont, qui est placé à 200 mètres environ de la tour Malakoff, est protégé par un feu très vif de mousqueterie. Il est impossible de le détruire, car il est placé hors de la portée de nos canons. Il est, en outre, défendu par une batterie de quatre pièces de gros calibre, qui, placée à l'extrémité du ravin, tire à mitraille sur nos tranchées